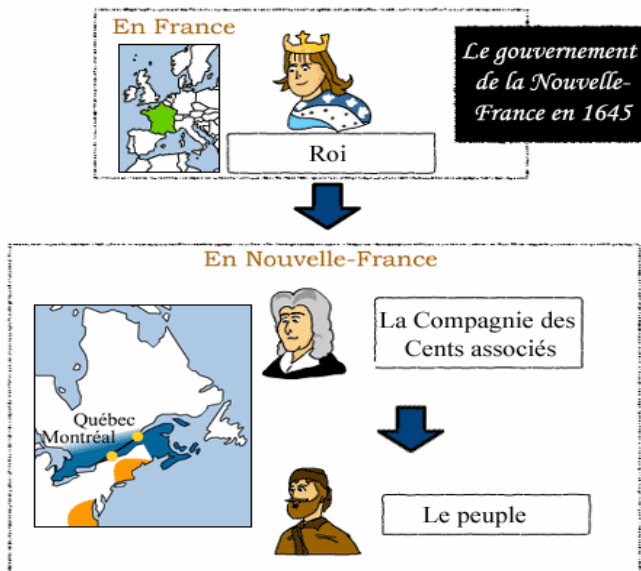


La Nouvelle-France vers 1645 et 1745

Annexe 1 : Activité 1 Gouvernement

La Nouvelle-France vers 1645

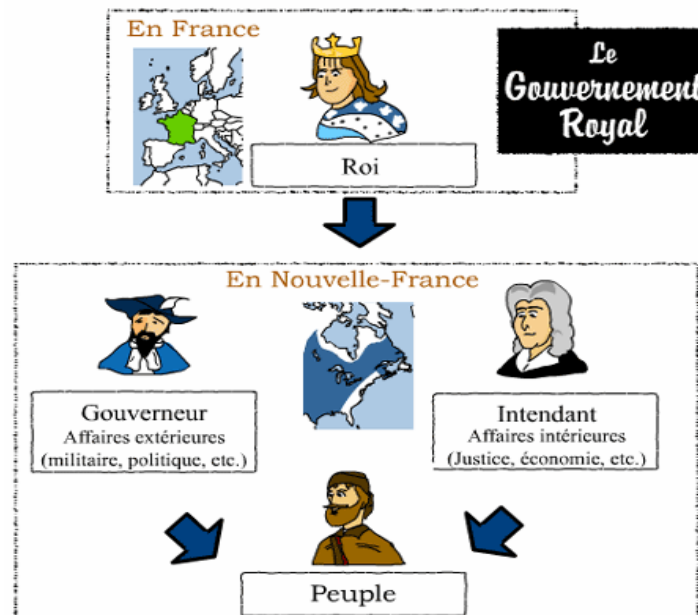
1627- La compagnie des Cent-Associés



Je suis le Cardinal de Richelieu, un conseiller du roi de France, Louis XIII. Je suis à l'origine de la création de la Compagnie des Cent-Associés en 1627. Elle doit s'occuper des affaires de la Nouvelle-France en échange du monopole du commerce des fourrures. En échange, la Compagnie des Cent-Associés, administre la colonie, recrute des colons pour venir s'y établir et fait de son mieux pour qu'ils restent en Nouvelle-France et fondent des familles. Les colons qui s'établissent en Nouvelle-France doivent accepter les décisions des compagnies puisqu'il n'existe aucun parlement ni droit de parole.

La Nouvelle-France vers 1745

1755- Le premier gouverneur canadien



Mon nom est Pierre de Rigaud de Vaudreuil et je suis le premier gouverneur de Nouvelle-France né dans la colonie. Mon rôle consiste à protéger la Nouvelle-France de ses ennemis. Le roi de France décide ce qui doit être fait et j'applique ses décisions. L'intendant Bigot s'occupe de l'administration de la colonie. Il reçoit ses ordres du roi lui aussi. Nous sommes responsables du développement de la colonie. Comme c'est le roi qui prend les décisions concernant la colonie, le peuple n'a toujours pas de pouvoir politique. Il doit subir les décisions du gouvernement royal.

Le gouvernement royal de 1663

Depuis sa création, la Nouvelle-France était une colonie comptoir, c'est-à-dire que sa principale fonction était de servir de poste de traite de fourrures. Les compagnies qui administraient la colonie avaient pour mandat d'attirer des colons, mais elles n'ont pas réussi à peupler suffisamment la Nouvelle-France.

L'intendant Talon

En 1663, le roi de France change la façon d'administrer la colonie. Au lieu de la confier à des compagnies, il nomme lui-même un gouverneur et un intendant qui gèrent la colonie en son nom. Le premier intendant de Nouvelle-France est Jean Talon. Dès son arrivée, il met en place des politiques qui visent à augmenter la population de la colonie.

Une colonie de peuplement

Cette nouvelle administration permet au roi d'avoir un contrôle direct sur la colonie. Elle transforme également la colonie comptoir en colonie de peuplement. Dorénavant, l'objectif principal des dirigeants de la colonie est d'attirer des colons afin d'augmenter la population de la Nouvelle-France pour mieux la défendre contre les colonies anglaises d'Amérique.

Le conseil souverain de 1663

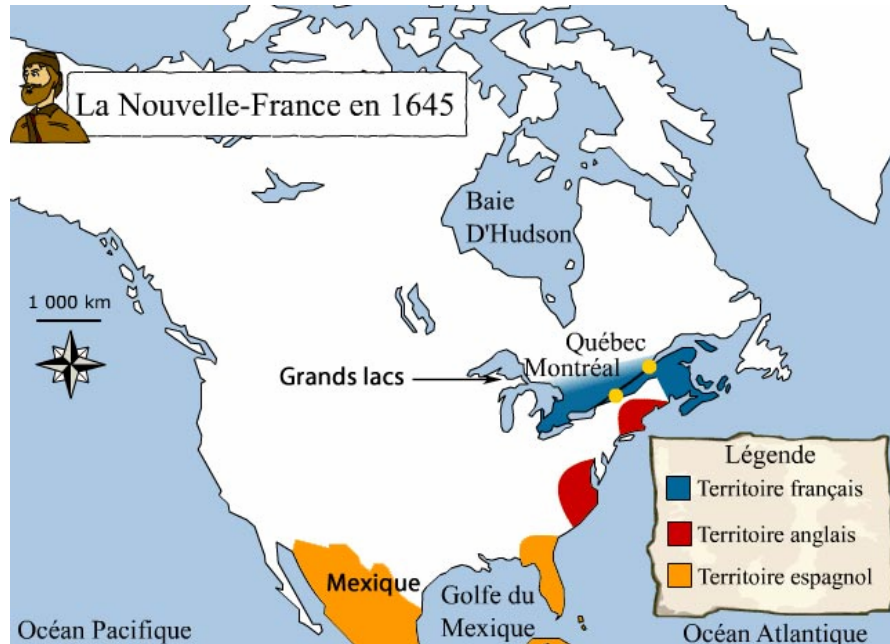


Source : Charles Walter Simpson / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
Canada / C-013950

Le territoire

La Nouvelle-France vers 1645

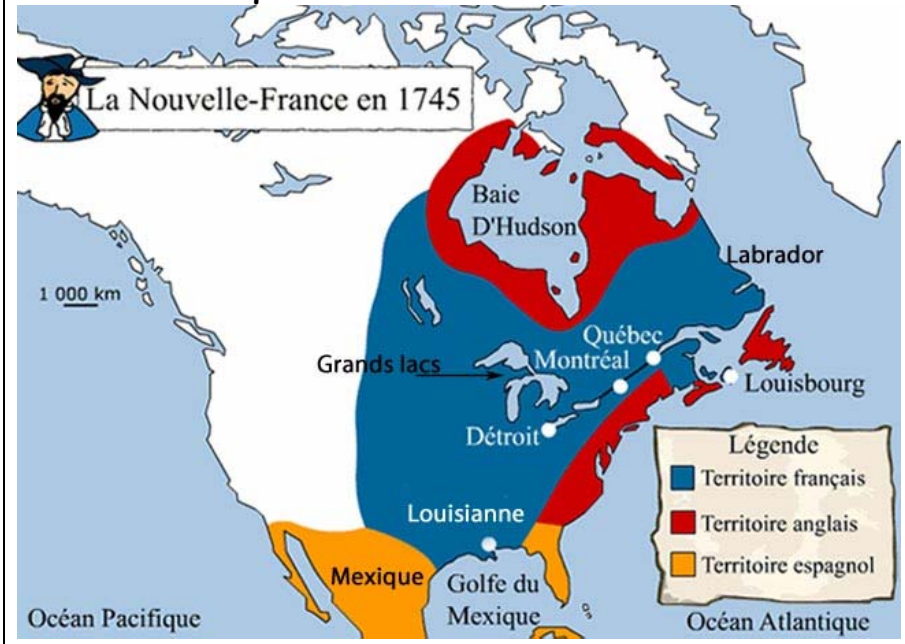
1645- Le territoire de la Nouvelle-France vers 1645



Je suis Samuel de Champlain. En 1608, j'ai le premier établissement français en Amérique, Québec. J'ai choisi cet endroit car le fleuve y est étroit et parce que le cap Diamant me donne une vue de tout le territoire. En contrôlant l'accès au fleuve Saint-Laurent et aux Grands-Lacs, je contrôle ainsi le commerce des fourrures. Enfin, tout le long du fleuve, il y a des terres fertiles pour faire de l'agriculture. Ce territoire se nomme les Basses-Terres du Saint-Laurent. À cette époque, la Nouvelle-France se limite à quelques postes de traite et il y a très peu d'habitants.

La Nouvelle-France vers 1745

1745- L'Amérique du Nord



Je suis Gilles Hocquart, intendant de la Nouvelle-France de 1729 à 1748. J'ai à administrer une colonie immense. C'est que depuis plusieurs années, les explorateurs n'ont jamais cessé de découvrir de nouveaux territoires et d'en prendre possession au nom du roi de France. En 1745, le territoire de la Nouvelle-France est immense, car il s'étend du Labrador jusqu'au Mexique. Par contre, la faible population ne nous permet pas d'occuper tout ce territoire.

Je me souviens de René Robert Cavalier de La Salle

La Salle était un explorateur français qui menait des explorations en Amérique dans le but de trouver un passage vers la Chine. Après plusieurs explorations menées dans la région des Grands Lacs, il abandonne l'idée de rejoindre la Chine et commence à faire le commerce des fourrures. Il mène plusieurs expéditions financées par le gouverneur Frontenac

Le Mississippi

En 1682, La Salle pousse son exploration loin au Sud et descend le fleuve Mississippi sur toute sa longueur jusqu'au Golfe du Mexique. Dans une grande cérémonie, il prend possession de tout le bassin du Mississippi au nom de la France. Il nomme cette région la «Louisiane» en l'honneur du roi, Louis XIV.

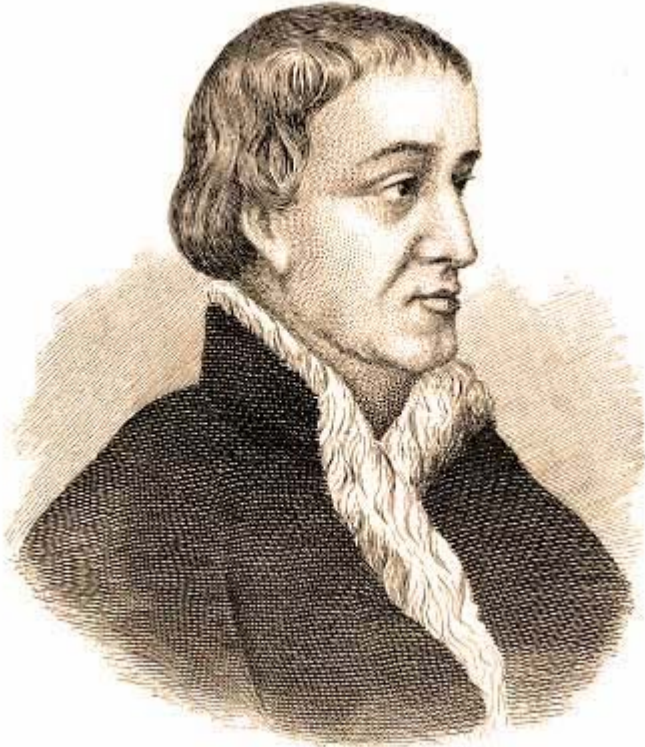


Grâce aux explorations de La Salle et de plusieurs autres, le territoire de la Nouvelle-France prend beaucoup d'expansion. Leur principale motivation est la recherche de nouveaux territoires de traite pour le commerce des fourrures. En plus du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, la Nouvelle-France contrôle aussi le Mississippi.

Commerce et agriculture

La Nouvelle-France vers 1645

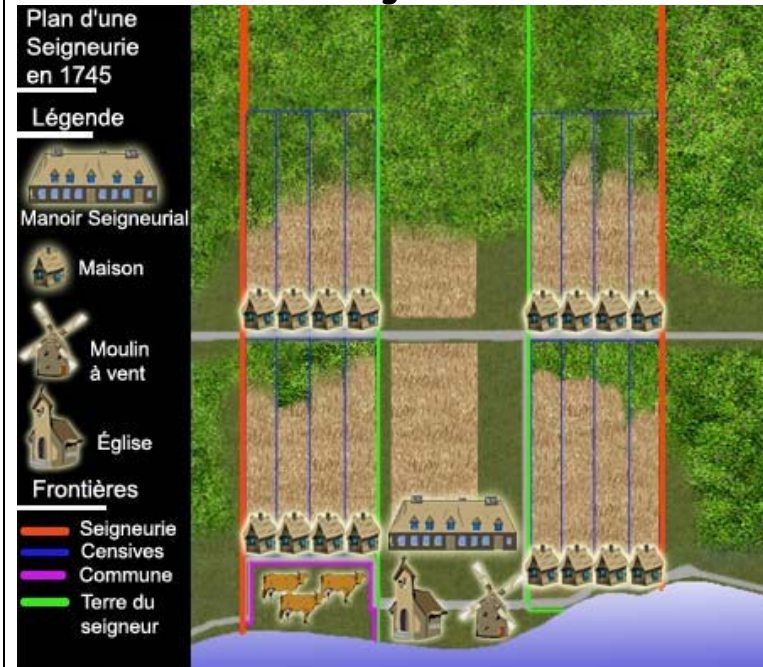
1642- La Nouvelle-France, un territoire peu occupé



Je suis Paul Chomedey de Maisonneuve et j'ai participé à la fondation de Ville-Marie (Montréal) en 1642. En 1645, la majorité de la population en Nouvelle-France se concentre autour de Québec, Trois-Rivière et Ville-Marie. Presque tous les habitants de la Nouvelle-France vivent du commerce des fourrures.

La Nouvelle-France vers 1745

1731- 39 Nouvelles seigneuries concédées



Je suis Julien Hébert, un agriculteur. Comme la majorité de la population de la Nouvelle-France, je vis de l'agriculture. La majorité des terres agricoles sont concentrées dans les seigneuries de la vallée du Saint-Laurent. Le régime seigneurial nous permet d'obtenir une terre en échange d'une rente (loyer). Cela a convaincu plusieurs Français de venir s'établir ici. Les coureurs des bois restent cependant très actifs et la traite des fourrures est encore l'activité économique la plus rentable de la colonie.

Défricher pour s'établir : l'arrivée sur une seigneurie

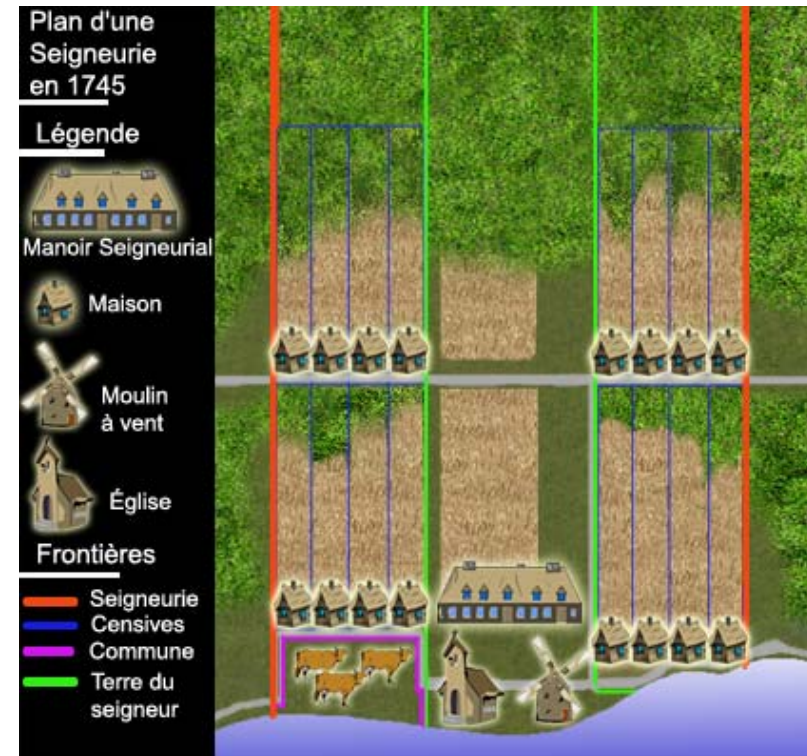
En 1663, le roi de France implante le régime seigneurial en Nouvelle-France et envoie Jean Talon pour le mettre en application. L'objectif de Talon est de faire en sorte que des colons viennent s'établir en Nouvelle-France et y restent.

Le régime seigneurial

Le régime seigneurial permet aux colons d'obtenir une terre en échange d'une rente (loyer) qu'ils doivent payer à leur seigneur. À leur arrivée, ils doivent défricher la terre et construire leur maison et leur grange. En offrant des terres par ce système, Talon espère attirer plus de colons français en Nouvelle-France.

La traite des fourrures

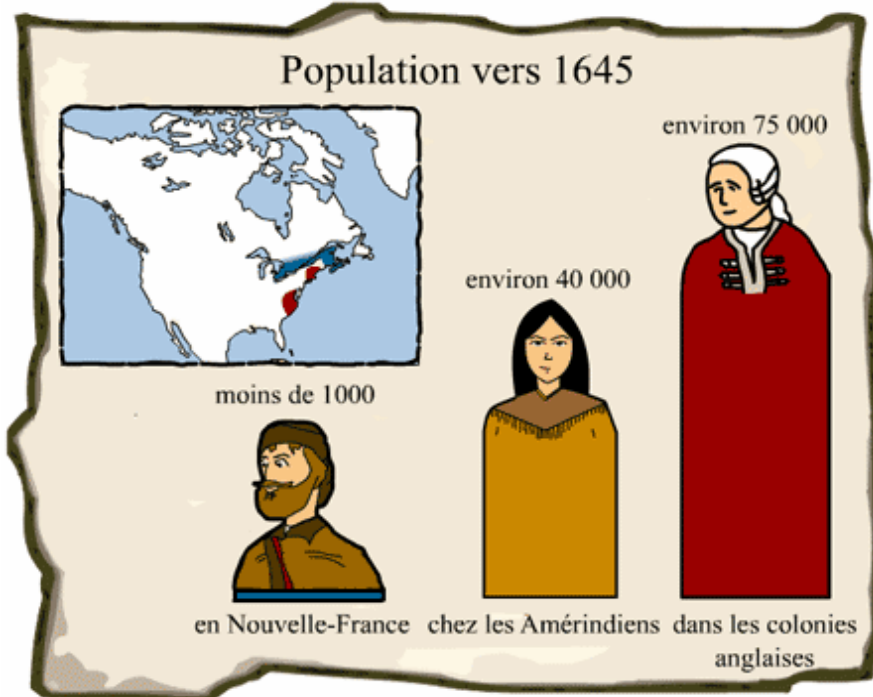
La stratégie de Talon fonctionne et de plus en plus de colons vivent de l'agriculture. La traite des fourrures reste par contre l'activité économique la plus rentable parce que les peaux de castor se vendent au prix fort parce qu'elles sont très populaires en Europe.



La population

La Nouvelle-France vers 1645

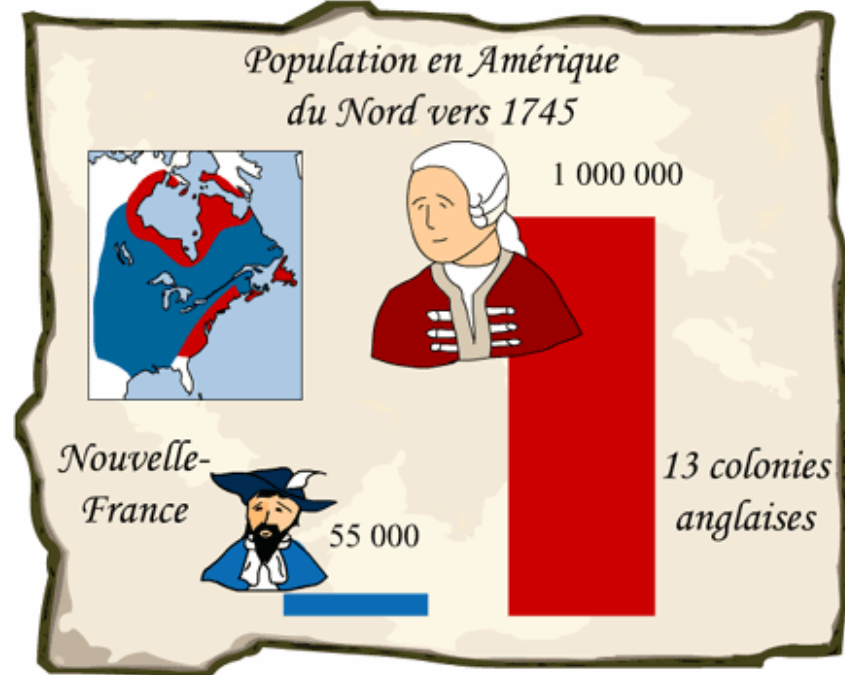
1641- Une poignée d'habitants en Nouvelle-France



Je suis Charles Huault de Montmagny. J'ai été nommé gouverneur de la Nouvelle-France par la compagnie des Cents-Associés en 1635. La compagnie est chargée d'administrer la colonie et d'attirer des colons, mais elle a de la difficulté à recruter des Français prêts à s'établir en Nouvelle-France. En 1641, la Nouvelle-France compte seulement 250 habitants.

La Nouvelle-France vers 1745

1744- 55 000 habitants sur un territoire immense



Je suis Gilles Hocquart, intendant de la Nouvelle-France. Depuis 100 ans, la population est passée de moins de 1000 à 55 000 habitants. La grande majorité des habitants vivent dans les seigneuries de la vallée du St-Laurent, ce qui fait que le reste du territoire est presque inoccupé. Seuls quelques postes de traite assurent une présence française à l'extérieur de la vallée du Saint-Laurent.

Jean Talon et le peuplement de la Nouvelle-France

Jean Talon est le premier intendant de la Nouvelle-France. Il est envoyé à Québec en 1665 pour mettre en place le gouvernement royal et pour encourager le développement et le peuplement de la colonie.

Les colons

Talon offre aux soldats de rester au Canada puis il fait venir des Françaises (les Filles du roi) pour les épouser et fonder des familles. Il réussit à amener 1500 personnes en cinq ans.

Les naissances

Jean Talon met aussi en place des politiques pour favoriser les naissances. Il donne des allocations aux familles de dix enfants et plus. Il donne une dot (de l'argent) aux hommes qui se marient avant l'âge de vingt ans et aux filles qui se marient avant l'âge de seize ans.

Grâce à lui, il y a de plus en plus de gens dans la colonie, mais le territoire est tellement vaste que cela ne suffit pas à l'occuper entièrement.

L'arrivée des filles du roi à Québec



Source : Eleanor Fortescue Brickdale / BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES Canada / C-020126

Langue et culture

La Nouvelle-France vers 1645

1653 - 2 000 habitants français



Je suis Jules Paquette. Je suis arrivé en Nouvelle-France l'an dernier pour participer au commerce des fourrures. Presque la totalité des habitants ici sont nés en France, comme moi. Certains sont de la première génération de Canadiens, mais sont tout de même Français. Nous vivons tous à la française, même si nous venons de régions différentes de la France et nous parlons tous les français.

La Nouvelle-France vers 1745

1645 - Une société canadienne



Je suis Alphonse Paquette, arrière petit-fils de Jules Paquette. Mon père me disait comment son grand-père, Jules Paquette, le trouvait différent de lui. Il tomberait par terre s'il me voyait aujourd'hui. La vaste majorité des habitants de la Nouvelle-France sont nés ici. Nous ne sommes plus des Français, mais des Canadiens. Bien que nous ayons un accent différent, nous parlons tous le français. Nous avons développé un mode de vie qui nous est propre. On construit de nos mains ce pays qui est le nôtre. Je ne connais presque rien de la France.

Né en Nouvelle-France

Je suis Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France.

J'ai été gouverneur de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698. Malgré les politiques des gouverneurs précédents, peu de Français étaient intéressés à s'installer dans la colonie à cette époque. En fait, plusieurs colons étaient repartis pour la France durant les quelques années avant mon arrivée.

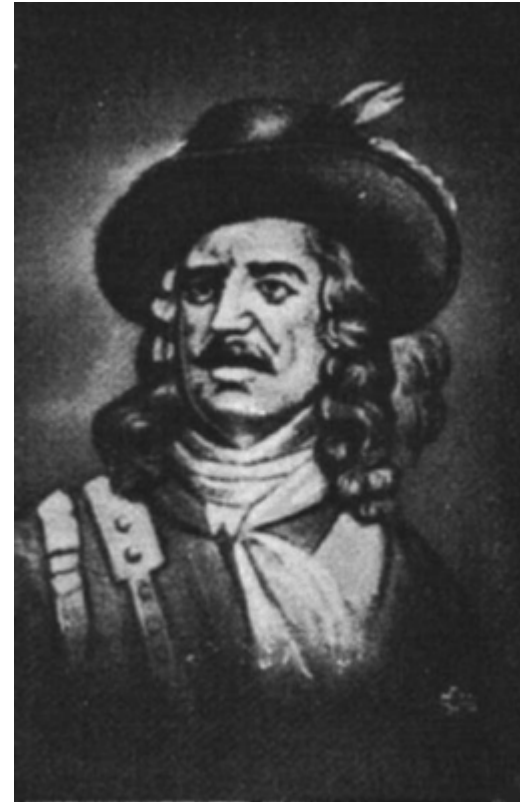
Le taux de natalité

C'est grâce au taux de natalité des Canadiens que nous pouvons augmenter la population de la colonie. Grâce aux naissances, nous sommes passés de 6 700 à 10 000 habitants entre 1672 et 1682.

Une population canadienne

La majorité des habitants vivant en Nouvelle-France y sont nées et n'ont jamais vu la France. Cela a un impact important sur la culture des gens. Ils se sentent davantage canadiens que français. De plus, le climat et le territoire d'ici impose un mode de vie et des habitudes différents de la France. Les contacts avec les Amérindiens modifient également la culture des Canadiens. Les gens d'ici sont de plus en plus différents des Français.

Louis de Buade, comte de Frontenac



Source : The governors-general of Canada, 1608-1931. par Louis-Joseph Lemieux, London, Lemieux, 1931, p.41

Guerre et paix

La Nouvelle-France vers 1645

1642- Début des grandes guerres iroquoises



Je m'appelle Paul Lejeune. Hier, moi et mes frères sommes tombés dans une embuscade iroquoise. Nous sommes en guerre avec eux à propos du contrôle des territoires de traite des fourrures. Nous devons toujours être sur nos gardes pour ne pas nous faire surprendre par une attaque iroquoise. Plusieurs villages ont été fortifiés pour nous protéger des attaques.

La Nouvelle-France vers 1745

1713- La menace anglaise



Le gouverneur Vaudreuil :

Les principaux ennemis de la Nouvelle-France ne sont plus les Iroquois, mais bien les treize colonies anglaises. Notre territoire est très grand et il limite le développement et le commerce des colonies anglaises. Depuis quelques années, plusieurs conflits ont éclaté dans la région des Grands lac pour le contrôle des postes de traite des fourrures. Il devient évident qu'un jour, il y aura une guerre entre la France et l'Angleterre en Amérique.

La Grande paix de Montréal

Après plusieurs années de guerre, la Nouvelle-France et les nations iroquoises en viennent à une trêve. En 1701, plus de 1300 Amérindiens arrivent à Montréal depuis le début de l'été, certains ont fait un voyage de plusieurs semaines en canot. Il y a des nations alliées aux Français mais aussi des nations iroquoises. Que veulent-ils? Mettre fin à cette guerre qui n'en finit plus! C'est chose faite en ce 4 août 1701 : 39 représentants de nations amérindiennes, ainsi que le représentant de la France, Louis-Hector de Callière, ont signé le traité de la Grande Paix. Une paix qui permet à la colonie de se développer sans craindre la menace iroquoise.

Source de conflit avec les colonies anglaises

La Grande paix de Montréal assure également à la Nouvelle-France que les Iroquois resteront neutres dans un éventuel conflit entre Français et Anglais. Cela cause un problème pour les marchands anglais parce qu'ils ne peuvent plus bénéficier de la protection des Iroquois dans leur commerce des fourrures. Les compagnies de traite anglaises perdent beaucoup d'argent à cause de ce traité.

Cérémonie de la signature du traité de la Grande Paix de Montréal en 1701



Source : [Vidéanthrop](#)

Annexe 2 : Activité 1, banque d'images



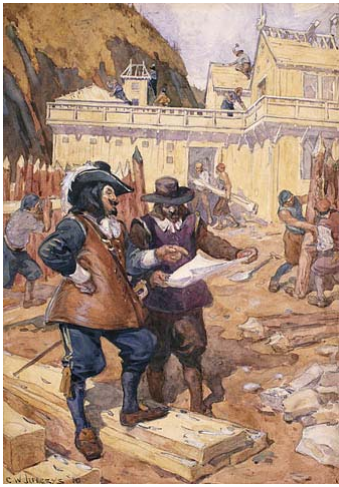

<p style="text-align: center;">Image 1</p> <p style="text-align: center;">Le conseil souverain de 1663</p>  <p style="text-align: center;">Source : Charles Walter Simpson / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C- 013950</p>	<p style="text-align: center;">Image 2</p> <p style="text-align: center;">L'intendant Jean Talon</p>  <p style="text-align: center;">Source : Théophile Hamel / Bibliothèque et Archives Canada / C-008519</p>
<p style="text-align: center;">Image 3</p> <p style="text-align: center;">Champlain surveillant la construction de l'Abitation de Québec</p>  <p style="text-align: center;">Charles William Jefferys / BIBLIOTHÈQUE et ARCHIVES Canada / C-073716</p>	<p style="text-align: center;">Image 4</p> <p style="text-align: center;">L'arrivée des filles du roi à Québec</p>  <p style="text-align: center;">Source : Eleanor Fortescue Brickdale / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C- 020126</p>

Image 5

René Cavalier de La Salle



Source :Bibliothèque et Archives Canada / C-007802

Image 6

Un coureur des bois



Source : Arthur Heming / BIBLIOTHÈQUE et ARCHIVES Canada / C-005746

Image 7

Frontenac en route pour Cataracti, en 1690



Source : John Henry de Rinzy / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-013325

Image 8

Cérémonie de la signature de la Grande paix de Montréal en 1701



Source : [Vidéanthrop](#)

Image 9

Un poste de traite au début de la Nouvelle-France



Source : Service national du RÉCIT de l'univers social, inspiré de Léandre Bergeron et Robert Lavaill, Petit manuel d'histoire du Québec I, p. 29.

Image 10

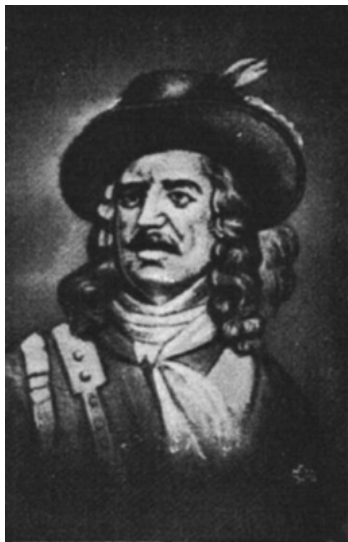
Vue du Palais de l'Intendant à Québec



Source : Richard Short / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-000360

Image 11

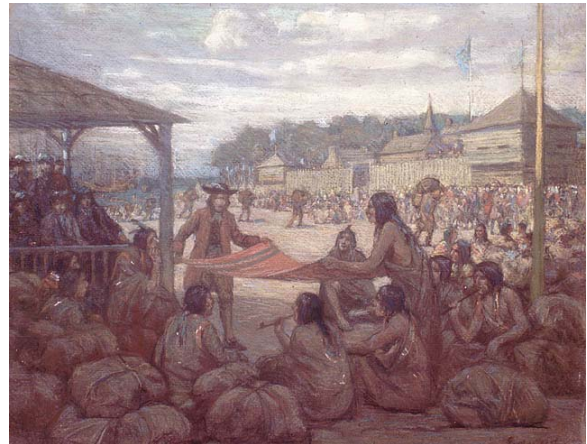
Louis de Buade, comte de Frontenac



Source : The governors-general of Canada, 1608-1931. par Louis-Joseph Lemieux, London, Lemieux, 1931, p.41

Image 12

Le commerce des fourrures à Montréal



Source : George Agnew Reid / BIBLIOTHÈQUE et ARCHIVES Canada / C-011013